

CRIM2M

2014 - 2015

Master [120] en criminologie

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire adapté - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**Code du programme: **crim2m** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	5
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
Informations diverses	10
- Conditions d'admission	10
- Pédagogie	13
- Evaluation au cours de la formation	13
- Mobilité et internationalisation	13
- Formations ultérieures accessibles	14
- Gestion et contacts	14

CRIM2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'École de criminologie assure une formation spécialisée et pluridisciplinaire qui permet d'appréhender la criminalité dans toute sa complexité. La formation s'articule autour de plusieurs pôles disciplinaires : droit pénal et pratiques pénales ; processus psychiques en jeu dans le passage à l'acte criminel ; facteurs sociaux du passage à l'acte et mécanismes sociaux de création de la loi pénale et des conditions de son application ; étude du comportement humain dans son interaction avec les dimensions biologique, sociale et psychologique.

Votre profil

- Les questions de la déviance vous intéressent ;
- vous envisagez d'exercer des fonctions dans le champ de la prévention et de la répression de la délinquance ;
- vous placez l'individu au centre de vos préoccupations et souhaitez être utile socialement ;
- vous cherchez une formation qui vous prépare à l'intervention sur le terrain.

Votre futur job

Les champs d'action du criminologue sont :

- les polices (fédérale et locale) et les établissements pénitentiaires ;
- l'aide à la jeunesse : service social des tribunaux, établissements pour enfants placés, équipes en milieu ouvert, etc. ;
- les services de prévention créés dans le cadre des contrats de sécurité et de société ;
- la santé mentale et la toxicomanie ;
- l'aide sociale aux justiciables (prévenus, condamnés, détenus, victimes, etc.) dans les maisons de justice, dans les services d'aide aux victimes, etc. ;
- la recherche.

Votre programme

Le master vous offre :

- une approche interdisciplinaire de la déviance et de la norme (sociologie, droit, psychologie et biologie) ;
- une formation pointue dans les matières juridiques en rapport avec la criminalité et la pénalité ;
- un apprentissage appliqué de l'intervention : conduites d'entretien, gestion de conflits et de situations de crise, etc. ;
- des outils méthodologiques approfondis ;
- un stage sur le terrain ;
- la possibilité de réaliser une partie de votre master à l'étranger.

Les spécialisations

Le Master en criminologie propose la finalité spécialisée en criminologie de l'intervention et la finalité approfondie formant aux métiers de la recherche.

CRIM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Apporter un éclairage critique et proposer une intervention étayée face aux questions que posent la pénalité, les infractions et les transgressions sociales tel est le **défi** que le diplômé du Master en criminologie se prépare à relever. L'École de criminologie de l'UCL propose aux étudiants souhaitant œuvrer dans le champ de la prévention, de la répression, de l'accompagnement et de leur évaluation, une formation axée sur la **problématisation des transgressions (passages à l'acte, carrières déviantes ...)** et **des usages de la pénalité (création et application des lois), de ses effets et de ses alternatives.**

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle théorique et méthodologique spécialisé dans les principales disciplines autour desquelles s'articule la criminologie (psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales et droit). Il est capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche transdisciplinaire, pragmatique et réflexive des « situations-problèmes » intéressant la criminologie dans toute leur complexité et de construire des pistes de recherche et d'actions concrètes et pertinentes, en tenant compte du contexte. Il est capable de communiquer, dialoguer, interagir et collaborer, en jouant si nécessaire le rôle de mise en liaison ou de médiateur, avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

À travers son choix de finalité, le diplômé privilégie soit une formation orientée vers l'intervention de terrain ou clinique soit, vers les métiers de la recherche et de l'évaluation.

Conscient de la responsabilité propre à sa profession, le diplômé aura intégré une attitude d'acteur critique, capable de prendre des décisions et d'assumer des choix en plaçant les valeurs éthiques au cœur de ses préoccupations. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- **Maîtriser de manière intégrée un corpus de connaissances relatives aux disciplines principales (droit, psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales) autour desquelles s'articule la criminologie, corpus sur lequel le diplômé s'appuie pour comprendre et réfléchir une « situation-problème » intéressant la criminologie.**

- Maîtriser le corpus de lois et de règles qui d'une part érigent certaines situations en infractions et d'autre part définissent et organisent les façons dont les autorités publiques les appréhendent et les résolvent.
- Maîtriser les théories psychologiques, psychiatriques, sociologiques et médico-légales mobilisées par la criminologie pour expliquer ou problématiser ces situations, phénomènes définis comme criminels ou perçus comme déviantes.
- Étudier les processus de création des lois et des règles, leur application, ainsi que les usages et effets de la pénalisation des situations.
- Analyser de manière approfondie les éléments politiques, économiques, sociaux et psychiques en jeu dans la réaction sociale formelle et informelle.
- Analyser de manière approfondie les processus psychiques et sociaux en jeu dans les passages à l'acte et dans les carrières déviantes.
- Analyser de manière critique ce que la problématisation criminologique des situations pénalisées ajoute ou enlève à leur intelligibilité.

- **Maîtriser et mobiliser la rigueur de la méthodologie indispensable à toute intervention et à toute réflexion sur des questions intéressant la criminologie.**

- Faire preuve de la rigueur, de la précision et de l'esprit critiques indispensables à toute démarche scientifique.
- Réfléchir de manière scientifique les phénomènes qui intéressent la criminologie en fonction des facteurs psychologiques, psychiatriques, médico-légaux, sociologiques, économiques, politiques, historiques et culturels.
- Maîtriser et mobiliser les outils d'analyse tant statistiques que qualitatifs pertinents pour l'étude de problématiques données.

- **Analyser de manière critique, selon une approche transdisciplinaire et réflexive, des « situations-problèmes » intéressant la criminologie et contribuer à l'élaboration de réponses et d'actions concrètes et contextualisées.**

- Approcher les réactions sociales formelles et informelles et les « situations-problèmes » auxquelles elles s'appliquent en articulant les différents angles d'analyse disciplinaires et en tenant compte des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.
- Appliquer une méthodologie rigoureuse qui, tout en composant avec les incomplétudes, permette tout à la fois de problématiser la « solution » pénale et de résoudre les « situations-problèmes », au moyen de débats constructifs entre les diverses disciplines mobilisées par les criminologues.
- Dans ce dialogue transdisciplinaire, faire preuve de réflexivité et de recul critique, vis-à-vis d'autrui et de soi-même.
- Analyser, évaluer, restituer clairement et établir des liens entre des informations et des points de vue différents, en interaction avec les acteurs et institutions impliqués dans les « situations-problèmes ».
- Élaborer des stratégies et des actions concrètes en faisant preuve d'ouverture et de créativité

- Confronter théorie et pratique, notamment à travers une expérience de stage, afin d'apprendre à porter un regard critique sur le fonctionnement d'une institution et sur un ou plusieurs type(s) de situations problématiques.

• Analyser les pratiques d'intervention et leurs logiques pour apprendre à se positionner dans divers champs d'intervention avec pertinence et réflexivité.

- Connaître, comprendre, analyser et porter un regard critique sur différentes institutions (par exemple : les organisations policières, les tribunaux, les prisons, l'aide à la jeunesse, l'aide aux justiciables, la santé mentale ...) qui font l'objet des études de criminologie.
- Comprendre, analyser et critiquer de manière argumentée et selon une approche transdisciplinaire les fondements théoriques, la pertinence et les limites des principaux modes, techniques et pratiques d'intervention des criminologues.
- Différencier la pluralité d'intervention et leurs types de finalités et penser l'articulation entre, d'une part, la prévention/protection et le traitement et, d'autre part, la répression, la sanction, la probation, la guidance, la médiation, la réparation...
- Maîtriser et appliquer les outils méthodologiques liés à l'élaboration, la mise en Œuvre et l'évaluation des pratiques d'intervention dans les divers champs qui intéressent le criminologue.

• Concevoir et réaliser un travail de recherche de nature transdisciplinaire (mémoire), mettant en Œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, pour approfondir une question de recherche inédite relative aux usages du pénal et aux situations-problèmes qui intéressent la criminologie.

- Formuler une question de recherche complexe.
- Rendre compte de l'état des connaissances sur cette question.
- Construire et mettre en Œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.
- Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.
- Analyser et interpréter les résultats.
- Développer un esprit de synthèse et formuler des conclusions.
- Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.

• Communiquer, dialoguer, collaborer et tenir la fonction d'interface avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

- Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des idées, des conclusions, des pistes d'actions concrètes, ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.
 - Dialoguer de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue socio-culturel, qu'au départ de leur fonction, de leurs champs d'action et de leur domaine disciplinaire d'expertise) en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie, de distanciation et d'assertivité.
 - Reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue et des modes de pensée, remplir la fonction d'interface ou de médiateur entre des points de vue contrastés et gérer de manière constructive les conflits dans un souci éthique.
 - Interagir et collaborer efficacement au sein d'une équipe pluridisciplinaire et avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une situation donnée.
 - En langues étrangères* (néerlandais ou anglais) communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.
- * Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

• Agir de manière professionnelle, en acteur critique et responsable, animé par une éthique, et soucieux d'un apprentissage continu.

- S'engager, décider et agir de manière responsable dans le respect du cadre et du contexte de travail, de la déontologie et des valeurs éthiques.
- Agir de manière autonome dans le respect d'autrui en faisant preuve du sens des responsabilités et en étant capable de prendre et d'assumer des décisions.
- Identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences nécessaires pour pouvoir appréhender rapidement de nouveaux contextes et situations.
- Intégrer une logique d'évaluation et d'apprentissage continu nécessaire pour évoluer dans son environnement social et professionnel.

- Faire preuve de tolérance, d'ouverture d'esprit et assumer ses doutes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de master en criminologie se structure autour d'un tronc commun de cours disciplinaires principalement dispensés la première année, sur la base duquel les étudiants sont appelés à s'orienter en seconde année vers la finalité approfondie ou vers la finalité spécialisée, pour un total de 120 crédits.

Le **programme de la première année du master** est constitué par :

- les cours et les exercices pratiques du tronc commun (obligatoires) (répartis sur toute l'année) ;
- un cours de langue anglaise ou néerlandaise ;
- le séminaire d'accompagnement du mémoire (2ème quadrimestre).

Le **programme de la deuxième année du master** est constitué par :

- un cours de langue anglaise ou néerlandaise ;
- une **finalité** au choix, comptabilisant 30 crédits (5 cours de 6 crédits répartis entre les 2 quadrimestres) :
 - la finalité spécialisée en criminologie de l'intervention,
 - la finalité approfondie,
- un **stage** professionnel de 300 h et son séminaire d'accompagnement (1er quadrimestre) ;
- le **mémoire** (étalé sur toute l'année).

Le programme de ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix choisis, un minimum de 120 crédits répartis sur deux années d'études correspondant à 60 crédits chacune.

[> Tronc commun](#) [prog-2014-crim2m-lcrim220t.html]

Finalités

[> Finalité spécialisée:criminologie de l'intervention](#) [prog-2014-crim2m-lcrim210s]

[> Finalité approfondie](#) [prog-2014-crim2m-lcrim230a]

CRIM2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Module langues

Deux cours d'une même langue parmi :

⊗ LNEER2423	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire	Marie-Paule Vanelderen	30h	4 Crédits	1q	x	
⊗ LNEER2623	Séminaire d'insertion professionnelle: néerlandais - niveau intermédiaire/avancé	Marie-Paule Vanelderen	30h	3 Crédits	1q		x

							Bloc annuel	
							1	2
✘ LANGL2423	English Communication Skills for Students in Criminology	Nathalie Heiderscheidt	30h	4 Crédits	1 ou 2q	x		
✘ LANGL2623	Séminaire d'insertion professionnelle en anglais pour les criminologues	Claudine Grommersch (coord.), Nathalie Heiderscheidt	30h	3 Crédits	1 ou 2q		x	

o Module méthodologique

○ LCRIM2101	Méthodologie qualitative de la criminologie et exercices pratiques	Dan Kaminski	30h+15h	6 Crédits	2q	x	
○ LCRIM2111	Statistiques et méthodes informatiques en criminologie	Frédéric Vesentini	30h+15h	6 Crédits	2q	x	
○ LCRIM2301	Entretien psychologique et social	Anne-Christine Frankard	15h+15h	4 Crédits	1 + 2q	x	

o Module psychologique

○ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Christophe Adam, Antoine Masson	45h+15h	6 Crédits	1q	x	
○ LCRIM2108	Psychiatrie générale et questions de psychiatrie criminologique	Antoine Masson, Philippe Meire	45h	6 Crédits	1 + 2q	x	

o Module sociologique

○ LCRIM2104	Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques	Fabienne Brion	30h+15h	6 Crédits	1q	x	
○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	Dan Kaminski	30h	4 Crédits	2q	x	
○ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Fabienne Brion	30h	4 Crédits	2q	x	

o Module juridique

○ LCRIM2107	Droit de la protection de la jeunesse	Thierry Moreau	30h	4 Crédits	1q	x	
○ LCRIM2109	Droit de l'exécution des peines	Marie-Aude Beernaert, Thierry Moreau	30h	4 Crédits	1q	x	
○ LCRIM2110	Droit de la fonction de police	Christian-Paul De Valkeneer	30h	4 Crédits	2q	x	

o Stage de criminologie

○ LCRIM2220	Séminaire de supervision du stage	Thierry Moreau	0h+30h	2 Crédits	1q		x
○ LCRIM2221	Stage de 300 heures	N.		10 Crédits	1q		x

o Mémoire de criminologie

○ LCRIM2222	Séminaire d'accompagnement du mémoire	Christophe Adam, Fabienne Brion, Maria Luisa Cesoni, Christian-Paul De Valkeneer, Marie-Sophie Devresse, Vincent Francis, Christophe Janssen, Dan Kaminski, Antoine Masson, Thierry Moreau, Isabelle Ravier, Bertrand Renard	15h	2 Crédits	2q	x	
○ LCRIM2200	Mémoire	N.		15 Crédits	1 ou 2q		x

Liste des finalités

- > Finalité spécialisée:criminologie de l'intervention [prog-2014-crim2m-lcrim210s]
 > Finalité approfondie [prog-2014-crim2m-lcrim230a]

Finalité spécialisée:criminologie de l'intervention [30.0]

La finalité spécialisée envisage les problématiques effectives et actuelles de l'intervention en criminologie, avec le concours de professionnels de terrain intervenant dans la formation de criminologues et mobilisant leurs compétences dans un cadre concret.

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2014-2015
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015
 ☒ Au choix
 ⊗ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 † Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
 annuel
 1 2

o Criminologie de l'intervention

Trois cours à choisir parmi :

☒ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises	Christophe Adam, Christophe Janssen	30h	6 Crédits	2q	x
☒ LCRIM2303	Médecine légale et criminalistique	Frédéric Bonbled	30h	6 Crédits	1q	x
☒ LCRIM2304	Ethique et déontologie des pratiques criminologiques	Marie-Sophie Devresse, Dan Kaminski	30h	6 Crédits	2q	x
☒ LCRIM2307	Droit des victimes et victimologie	Maria Luisa Cesoni, Jacques Roisin	30h	6 Crédits	1 + 2q	x

o Approches interdisciplinaires en criminologie

Un cours à choisir parmi :

☒ LCRIM2305	Approche interdisciplinaire des pratiques criminologiques	Dan Kaminski, Isabelle Ravier	30h	6 Crédits	2q	x
☒ LCRIM2306	Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance	Christophe Adam, Antoine Masson	30h	6 Crédits	2q	x
☒ LCRIM2308	Approche interdisciplinaire de la sécurité	Christian-Paul De Valkeneer, Vincent Francis, Martin Moucheron	30h	6 Crédits	2q	x

o Perspectives théoriques en criminologie

Un cours à choisir parmi :

☒ LCRIM2501	Perspectives psychanalytiques en criminologie	Antoine Masson	30h	6 Crédits	1q	x
☒ LCRIM2502	Perspectives critiques en criminologie clinique	Christophe Adam	30h	6 Crédits	2q	x
☒ LCRIM2503	Perspectives foucaaldiennes en criminologie	Fabienne Brion	30h	6 Crédits	1q	x
☒ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie	Fabienne Brion, Marie-Sophie Devresse	30h	6 Crédits	1 + 2q	x

Finalité approfondie [30.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Une filière au choix parmi : (18 crédits)**⊗ Filière clinique**

● LCRIM2501	Perspectives psychanalytiques en criminologie	Antoine Masson	30h	6 Crédits	1q	X
● LCRIM2502	Perspectives critiques en criminologie clinique	Christophe Adam	30h	6 Crédits	2q	X
● LCRIM2506	Recherches en psychopathologie et criminologie	Christophe Janssen, Antoine Masson	30h	6 Crédits	2q	X

⊗ Filière sociopolitique

● LCRIM2503	Perspectives foucaaldiennes en criminologie	Fabienne Brion	30h	6 Crédits	1q	X
● LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie	Fabienne Brion, Marie-Sophie Devresse	30h	6 Crédits	1 + 2q	X
● LCRIM2505	Recherches en politique criminelle.	Maria Luisa Cesoni	30h	6 Crédits	2q	X

o En complément de la filière choisie, deux cours au choix parmi (12 crédits)**o Un ou deux cours parmi les cours de "Perspectives"**

⊗ LCRIM2501	Perspectives psychanalytiques en criminologie	Antoine Masson	30h	6 Crédits	1q	X
⊗ LCRIM2502	Perspectives critiques en criminologie clinique	Christophe Adam	30h	6 Crédits	2q	X
⊗ LCRIM2503	Perspectives foucaaldiennes en criminologie	Fabienne Brion	30h	6 Crédits	1q	X
⊗ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie	Fabienne Brion, Marie-Sophie Devresse	30h	6 Crédits	1 + 2q	X

⊗ Si un seul cours a été choisi parmi les cours de "Perspectives", un cours parmi les cours suivants :

⊗ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises	Christophe Adam, Christophe Janssen	30h	6 Crédits	2q	X
⊗ LCRIM2303	Médecine légale et criminalistique	Frédéric Bonbled	30h	6 Crédits	1q	X
⊗ LCRIM2304	Ethique et déontologie des pratiques criminologiques	Marie-Sophie Devresse, Dan Kaminski	30h	6 Crédits	2q	X
⊗ LCRIM2305	Approche interdisciplinaire des pratiques criminologiques	Dan Kaminski, Isabelle Ravier	30h	6 Crédits	2q	X
⊗ LCRIM2306	Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance	Christophe Adam, Antoine Masson	30h	6 Crédits	2q	X
⊗ LCRIM2307	Droit des victimes et victimologie	Maria Luisa Cesoni, Jacques Roisin	30h	6 Crédits	1 + 2q	X
⊗ LCRIM2308	Approche interdisciplinaire de la sécurité	Christian-Paul De Valkeneer, Vincent Francis, Martin Moucheron	30h	6 Crédits	2q	X

CRIM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant *les conditions d'admission générales* que *spécifiques* à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Tout bachelier UCL	S'il a suivi la Mineure en criminologie	Accès direct	
Tout bachelier UCL	S'il n'a pas suivi la Mineure en criminologie	Accès moyennant compléments de formation	<p>En fonction du parcours de l'étudiant, ajout de cours pour un maximum de 15 crédits.</p> <p>Bacheliers en droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Histoire de la criminologie (LECR1501) - 5cr. - Introduction aux sciences biomédicales en rapport avec la criminologie (LECR1502) - 4cr. - Introduction à la psychologie clinique (LECR1508) - 5cr. <p>Bacheliers en psychologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Histoire de la criminologie (LECR1501) - 5cr. - Eléments de droit pénal et de procédure pénale (LECR1504) - 6cr. <p>Autres bacheliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Histoire de la criminologie (LECR1501) - 5cr. - Introduction à la psychologie clinique (LECR1508) - 4cr. - Eléments de droit pénal et de procédure pénale (LECR1504) - 6cr.
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tout bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Complément de formation à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor of Science in de criminologische wetenschappen		Accès direct	
Autre bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Complément de formation à déterminer selon le programme

			suivi antérieurement : maximum 15 crédits
Bacheliers étrangers			
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Sous réserve d'acceptation du dossier

—

Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
----------	-------	-----------

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

En application de l'article 60 du Décret du 31 mars 2004 relatif au régime des études universitaires, les bacheliers non universitaires pourront être dispensés de certains cours de l'année d'études préparatoires au Master en criminologie. Les dispenses de cours ne pourront en aucun cas conduire à la dispense complète de l'année d'études. Les dispenses seront accordées par le jury après examen du dossier.

[En savoir plus sur les passerelles](#)

<ul style="list-style-type: none"> > BA - assistant(e) en psychologie (toutes options) > BA - assistant(e) social(e) > BA - conseiller(ère) social(e) > BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif > BA en chimie (toutes finalités) > BA en chimie finalité biochimie > BA en communication > BA en droit > BA en gestion des ressources humaines > BA en sciences administratives et gestion publique > BA en soins infirmiers > BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en santé mentale et psychiatrie > BA en écologie sociale > BA-AESI en sciences humaines: histoire, géographie, sciences sociales 	Accès au master moyennant réussite d'une année préparatoire de max. 60 crédits	Type court
---	--	------------

—

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
----------	------------------------	-------	-----------

Licenciés

Tout titulaire d'une licence ou d'un diplôme d'ingénieur		Accès moyennant compléments de formation	Complément de formation à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits. Possibilité de réduction de la durée des études (art.60-62 du Décret)
Tout titulaire d'une licence ou d'un diplôme d'ingénieur étranger		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Sous réserve d'acceptation du dossier

Masters

Tout titulaire d'un Master UCL	S'il a suivi la Mineure en criminologie dans son programme de bachelier.	Accès direct	Possibilité de réduction de la durée des études (art.60-62 du Décret)
Tout titulaire d'un Master	S'il n'a pas suivi la Mineure en criminologie dans son programme de bachelier.	Accès moyennant compléments de formation	Complément de formation à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum

			15 crédits. Possibilité de réduction de la durée des études (art.60-62 du Décret)
Tout titulaire d'un Master étranger		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Sous réserve d'acceptation du dossier

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
<p>> En savoir plus sur les passerelles vers l'université</p> <p>Accès moyennant compléments de formation à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.</p> <p># En savoir plus sur les passerelles</p>		
> Tout master de l'enseignement supérieur hors université	Accès direct au master moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie (maisons de justice, police, prisons, prévention de la délinquance...) introduiront une demande d'admission auprès de la Commission d'admission de l'École de criminologie. Les candidats doivent pouvoir justifier d'au moins 5 années utiles d'expérience personnelle et/ou professionnelle, en ce compris les années d'études supérieures réussies. Selon leur parcours, ils pourront accéder directement au master en criminologie ou se voir imposer une année d'études préparatoires. Pour de plus amples informations, consultez les sites : www.uclouvain.be/28639 & www.uclouvain.be/vae

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters complémentaires) peut également être accessible sur dossier.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité spécialisée ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité approfondie.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité approfondie ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité spécialisée.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

- Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie sont invités à consulter le site VAE ou celui de [l'École de criminologie](#).
- Les candidats de nationalité étrangère introduiront leur demande d'admission au Service des inscriptions, place de l'Université, 1 – B 1348 Louvain-la-Neuve, selon la procédure décrite à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>

Toutes les informations concernant l'admission et l'inscription (procédure à suivre, documents à fournir...) sont disponibles sur la page "[S'inscrire à l'UCL](#)".

PÉDAGOGIE

L'équipe d'enseignants est composée à la fois de chercheurs actifs et engagés dans leur domaine et de professionnels de terrain diversifiés, choisis au départ de leur expérience et de leur expertise dans le champ criminologique.

Première année du Master

- Formation pluridisciplinaire sociologique, psychologique, juridique ;
- Approche combinant l'exploration théorique et l'ouverture à la pratique de terrain ;
- Initiation, dès la première année, à la construction du mémoire de fin d'études ;
- Attention portée à l'acquisition de compétences méthodologiques ;
- Recours à une diversité de méthodes d'enseignement (cours magistraux, séminaires, travaux dirigés, cours à pédagogie active, usage actif d'I-campus...) ;
- Accent porté à l'apprentissage impliquant la participation active des étudiants, dans le cadre de séminaires ou de travaux dirigés ;
- Apprentissage des langues en relation directe avec la discipline, à l'aide de méthodes de pédagogie active.

Seconde année du Master

- Poursuite et approfondissement de l'approche pluridisciplinaire envisagée dès la première année de master ;
- Multiplicité des méthodes d'enseignement et des supports de cours (rencontre avec des professionnels, supports audio-visuels, études de cas, cours-débats...) ;
- Ouverture directe à la pratique professionnelle grâce à un stage de 300 heures ;
- Ouverture internationale grâce à un partenariat d'échange en Europe et vers l'Amérique du nord ;
- Apprentissage des langues orienté vers l'insertion professionnelle.

Dans la finalité spécialisée : le développement des compétences d'analyse est opéré en lien avec diverses conceptions de l'intervention dans le champ de la criminologie.

Dans la finalité approfondie : l'approfondissement des perspectives théoriques majeures rencontre un souci d'une insertion professionnelle dans divers domaines d'expertise (politiques publiques, administration de la justice pénale...).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque cours du programme comporte un examen oral ou écrit éventuellement complété par une activité écrite, intervenant dans l'évaluation.

Le stage implique la rédaction d'un rapport de stage faisant l'objet d'une évaluation.

Le travail de mémoire implique la rédaction d'un texte faisant l'objet d'une défense orale devant un jury.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Au cours du second quadrimestre de la deuxième année du Master, les étudiants ont l'opportunité de participer à divers échanges internationaux avec d'autres institutions universitaires :

Erasmus (Europe) :

- Espagne (Valencia - Salamanca - Sevilla),
- France (Rennes),
- Italie (Pisa).

Mercator (Amérique du Nord) :

- Canada (Université d'Ottawa),
- Canada (Université de Montréal).

Les étudiants ont dès lors la possibilité d'envisager un programme mixte entre l'UCL et l'Université partenaire : l'étudiant suit une partie de sa finalité (approfondie ou spécialisée) à l'UCL au premier quadrimestre de la 2ème année du master et achève sa finalité à l'étranger avec une série de cours à option choisis dans le cadre d'un programme élaboré et validé en partenariat avec l'université d'accueil.

L'Ecole de criminologie offre également chaque année un programme d'invitation d'enseignants étrangers dans le cadre des première et seconde années de master. Elle reçoit également chaque année des étudiants en échange au départ d'autres universités partenaires.

Outre la découverte d'un autre environnement de vie et d'études, ces échanges multiples permettent aux étudiants entrant et sortant d'acquérir des compétences linguistiques, de s'initier aux réalités sociales et institutionnelles locales dans le champ de la criminologie, d'approcher et d'approfondir des perspectives théoriques spécifiques aux écoles de pensée développées dans les divers pays et institutions partenaires.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- [Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(sciences économiques, orientation générale\)](#)

Plusieurs **certificats** sont accessibles aux détenteurs d'un diplôme de master en criminologie :

- [Approche multidisciplinaire de l'abus sexuel](#)
- [Approche interdisciplinaire des droits de l'enfant](#)
- [Gestion des politiques de sécurité urbaine](#)
- [Médiation locale, pénale et scolaire](#)

Formation doctorale accessible : [Ecole doctorale en criminologie](#)

Par ailleurs, **des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCL**. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels),
- les différents masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#).
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure ECRI

Sigle	ECRI
Dénomination	Ecole de criminologie
Adresse	Place Montesquieu, 2 bte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 88 53 - Fax 010 47 46 77
Site web	https://www.uclouvain.be/ecole-criminologie.html
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté de droit et de criminologie (DRT)
Commission de programme	Ecole de criminologie (ECRI)

Responsable académique du programme : [Thierry Moreau](#)

Jury

Président : : **Dan Kaminski**

Secrétaire : : **Jean-Philippe de Limbourg**

Personnes de contact

Directrice administrative adjointe : **Magali Prévot**

Gestionnaire administrative : **Marie-Christine Lefebvre**